



ARCHISCOLA

LYCÉE ET INTERNAT DU FUTUR

« [...] le meilleur des pédagogues peut voir ses élans freinés et emprisonnés par un équipement, une architecture qui ne correspondent plus aux activités qu'il voudrait avoir. »

Archiscola est un concours d'idées imaginé par des chercheurs en Sciences de l'Éducation pour les architectes, designers et aménageurs de demain. Ouvert aux étudiants et aux jeunes diplômés, ce concours souhaite provoquer une discussion autour des liens entre bien-être et espaces d'apprentissage.

La première édition avait pour thème « Construire une école pour demain ». Plus de cent dossiers ont été envoyés et 18 équipes ont présenté leurs projets devant un jury d'une centaine de personnes de tous horizons.

L'édition 2019 s'intéresse plus particulièrement au contexte des lycées et des internats, dont 50 doivent être construits en France d'ici 2022.

En accord avec Régions de France, trois à quatre régions mettront à disposition des participants leurs ambitions pour le lycée et l'internat de demain. Les participants auront accès à de nombreuses ressources afin de mener à bien leur projet. Ils auront également la liberté de se rapprocher d'une région afin de se nourrir de besoins concrets et ancrer leur projet dans un contexte réel.

Les organisateurs du concours proposent aux lauréats de les accompagner tout au long de leur réflexion, de l'inscription début mars 2019 aux oraux en novembre 2019. Dans ce cadre, trois MOOC seront disponibles en ligne pour leur apporter les connaissances essentielles à la conception d'un projet riche et adapté aux enjeux éducatifs et sociaux des lycées et internats du futur. Trois training camps seront proposés aux participants durant lesquels ils auront l'occasion de présenter leur avancement à l'équipe organisatrice afin d'être guidés régulièrement avant le rendu final de leur dossier. Pour finir, ils auront l'opportunité de présenter leur projet devant M. le Ministre de l'Éducation Nationale et de la jeunesse le 3 avril 2019 lors de la Journée de l'Innovation en Éducation à la Gaîté Lyrique à Paris.

Les prix de ce concours sont financés par l'IEA de l'Université de Cergy-Pontoise et la Fondation Patrimoine et Architecture de la CDC.

Le premier prix est de 2000€, le second prix de 1500€ et le troisième est de 1000€. D'autres prix spéciaux pourront être décernés aux lauréats : des stages au sein de la chaire de recherche Transition2 : Des espaces en transition à la transition des espaces éducatifs, ainsi que des stages ou contrats CDD au sein d'agences d'architecture impliquées dans ces thématiques d'éducation.